RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 22/11/2024 - 156516 - 1985 C 00125 - 775 671 258 - PARI MUTUEL URBAIN

GIE PMU
Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 23 avril 2024

Au cours de l'Assemblée Générale Mixte du GIE PMU qui s'est réunie le 23 avril 2024 à 10h30, les délibérations suivantes extraites du procès-verbal, ont été adoptées :

« Conformément aux articles 15.1.1 et 21 des statuts, l'Assemblée Générale d'une part, ratifie les nominations de :

M. BARJON
M. SÉCHÉ
M. DE SAINT SEINE
M. CHEHBOUB

Comme Administrateurs représentant des sociétés membres.

Et d'autre part, ratifie la nomination de :

M. PASQUIER DE FRANCLIEU

Comme Administrateur du PMU représentant l'État au titre de la tutelle budgétaire »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

« Sixième résolution :

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes de faire toutes formalités partout où besoin sera. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix. »

Extrait certifié conforme le 19 septembre 2024

[redacted]

Regis BOURGUEIL
Secrétaire Général